



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE
DESAMIANTEGE ET DE REHABILITATION DE
LOCAUX DE STOCKAGE AU PARC MUNICIPAL
DES SPORTS - 1 ROUTE DE LA PYRAMIDE -
75012 PARIS (BOIS DE VINCENNES) - LOT 4
PLATRIERIE - REVETEMENT DE SOL ET MURS -
PEINTURE AVEC LA SOCIETE EDILE
CONSTRUCTION SA**

**DÉCISION N° AU-19-192
EN DATE DU 16 MAI 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au journal LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT et au Profil Acheteur de la Ville, le 1^{er} février 2019 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 2 avril 2019, à l'attribution du marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – 1 Route de la Pyramide – 75012 PARIS (Bois de Vincennes) - Lot n°4 Plâtrerie, revêtement de sol et murs, peinture, plomberie à la société EDILE CONSTRUCTION SA ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – 1 Route de la Pyramide – 75012 PARIS (Bois de Vincennes) – Lot n°4 Plâtrerie, revêtement de sol et murs, peinture, plomberie avec la société EDILE CONSTRUCTION SA, domiciliée, 1, Route départementale 118 – 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE, représentée par Monsieur STASSI Gino, Président.

Le montant des travaux s'élève à : 32 125,00 € HT soit (38 550,00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190516-lmc1H6259H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/05/2019
Date de Publication : 16/05/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190516-Imc1H6259H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/05/2019
Date de Publication : 16/05/2019